Spécificités de l'observance des traitements topiques

Dermatologie

LEO®

Plusieurs facteurs liés au traitement topique interviennent dans l'observance thérapeutique [1]

L' observance thérapeutique est définie comme
« l'importance avec laquelle les comportements d'un individu coïncident avec les conseils médicaux ou de santé ».
Elle évalue le degré d'attention et d'application du patient à suivre les recommandations du médecin qui sont de 3 types :

- l'aptitude au suivi médical
- le respect des règles hygiéno-diététiques
- la prise du traitement médicamenteux comprenant le respect des posologies, du nombre de prises, des horaires d'application et la prise en compte des interactions médicamenteuses.

La problématique de l'observance des traitements topiques est d'autant plus importante qu'ils occupent une place fondamentale dans l'arsenal thérapeutique des médecins.

Parmis ces **facteurs :**

- la simplicité du traitement [1]
- la formulation galénique adaptée [1]
- la perception de l'efficacité [1]
- le sentiment d'innocuité [1]
- la qualité de l'ordonnance [2]

LE CADRE PARTICULIER DU PSORIASIS

La moins bonne observance en cas de traitement local s'explique par le fait que ceux qui utilisent un traitement topique ont souvent la perception du caractère moins grave de la maladie et sont moins en attente d'un résultat favorable [3].

La simplicité du traitement est le garant d'une bonne observance thérapeutique [1]

C'est le cas particulièrement pour les patients qui ont des difficultés à comprendre le libellé des prescriptions.

Pour cette raison, il est important de leur délivrer :

une explication claire et précise

sur la façon dont le traitement topique doit être appliqué.

La formulation **galénique adaptée** (1)

Il a été établi que la formulation galénique est un facteur qui joue un rôle dans l'observance thérapeutique.

Les patients préfèrent :

les traitements faciles à appliquer et qui ne sont pas trop « gras »

Les effets désagréables d'ordre cosmétique, en particulier les taches sur les vêtements, sont susceptibles d'être un frein à l'observance thérapeutique.

Cela implique d'échanger avec son patient, afin de lui proposer la formulation galénique adaptée à son quotidien.

La perception **de l'efficacité** (1)

La perception par le patient du **caractère rapidement efficace** d'un traitement local contribue à en améliorer l'observance.

Lors de la prescription d'un traitement topique, **une explication claire et précise**

du mode d'action et de la durée nécessaire du traitement, avant de percevoir une réponse thérapeutique

peut être très bénéfique pour le patient.

Le sentiment **d'innocuité** (1)

La peur de la survenue d'un effet indésirable est susceptible d'être un frein à l'observance thérapeutique. L'adhésion* à un traitement topique serait meilleure que celle à un traitement par voie orale, en raison de la crainte moins importante de survenue d'effets indésirables graves.

La **prévention de la mauvaise observance thérapeutique** repose sur :

l'information sur les principaux effets indésirables potentiels
et surtout sur **un suivi régulier**

au cours du traitement, en particulier au moment de l'initiation.

* L'adhésion thérapeutique désigne l'implication active et réfléchie du patient dans la prise en charge de son affection. Elle est complémentaire de l'observance car elle sous- entend le niveau de la qualité de la relation médecin-patient. Le degré d'observance est directement proportionnel à l'importance de l'adhésion thérapeutique du patient.

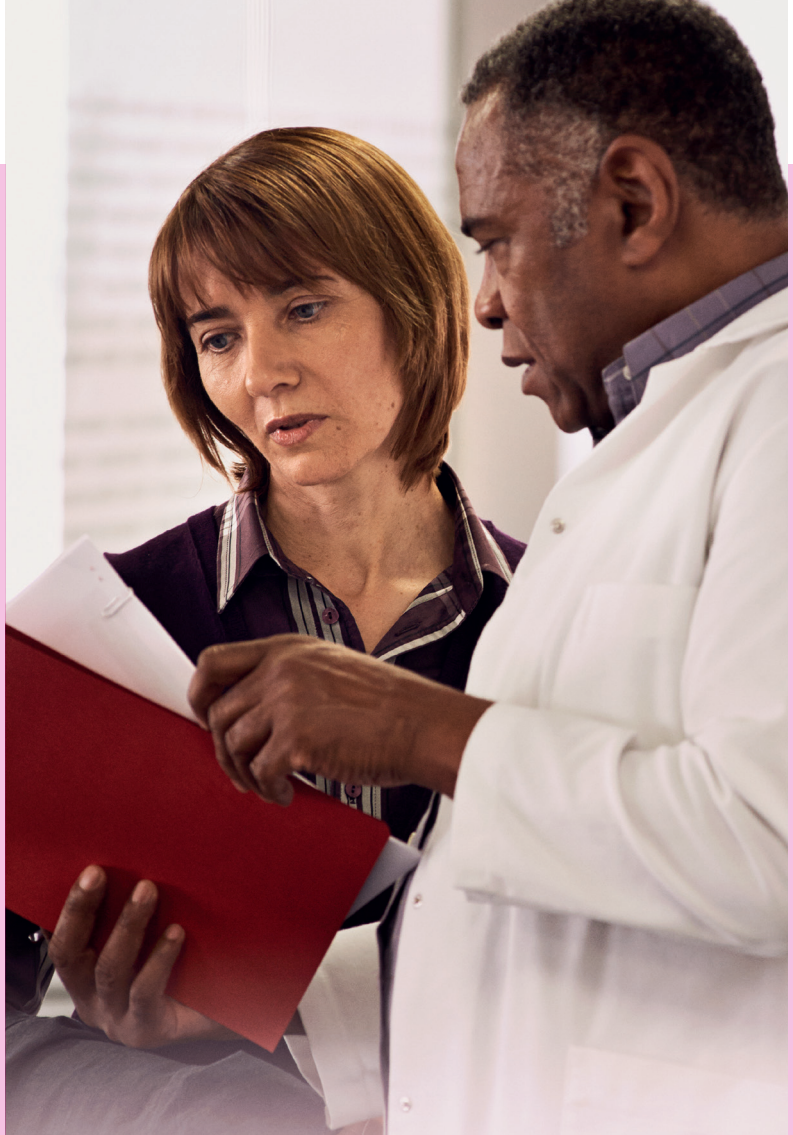

La qualité **de l'ordonnance** (2)

Une étude récente a qualifié ce que pourrait être une ordonnance de traitement topique de qualité, **dans le psoriasis.**

Cinq critères de qualité, définis de façon prospective ont été retenus :

- l'indication de **la formulation**
- **la fréquence** d'administration
- **la durée** de traitement
- l'indication des **surfaces à traiter**
- l'indication de la **quantité de produit** à utiliser

Une ordonnance de qualité serait, pour ces auteurs, une ordonnance réunissant **au moins 4 de ces 5 critères.**

Les prescriptions contenant des instructions claires pour le patient peuvent participer à améliorer l'adhésion aux traitements topiques dans le psoriasis.

L'observance est le garant de l'efficacité d'un traitement, avec pour conséquence une amélioration des symptômes et un pronostic favorable de la maladie à long terme. A contrario, la non-observance augmente le risque d'échecs, de résistance, d'aggravation et de chronicisation de la maladie [1].

Au-delà de l'ensemble des facteurs impliqués dans l'observance thérapeutique, **la clef de l'observance a toujours été, est, et restera toujours une relation médecin-patient de qualité qui se pérennise dans le temps [1].**

Références :

(1) Halioua B. Observance : définitions et méthodes de mesure : spécificités de l'observance des traitements topiques. *Ann Dermatol et Vénéréol* 2012;139:S1-S6. - (2) Pouplard C *et al.* Are we giving patients enough information on how to use topical treatments ? Analysis of 767 prescriptions in psoriasis. *Br J Dermatol* 2011 Dec;165(6):1332-6. - (3) Richards HL *et al.* Adherence to treatment in patients with psoriasis. *J Eur Acad Dermatol Venereol* 2006 Apr; 20(4):370-9.

LEO Pharma
2 rue René Caudron
78960 Voisins-le-Bretonneux
Tel. : 01 30 14 40 00
www.leo-pharma.fr

Les données à caractère personnel vous concernant que LEO Pharma traite de manière informatique sont destinées à être utilisées par LEO Pharma pour assurer l'information et la promotion de ses produits. Conformément à la loi dite « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de modification de ces données que vous pouvez mettre en œuvre en adressant un courrier au Pharmacien Responsable de LEO Pharma 2, rue René Caudron, 78960 Voisins-le-Bretonneux ou un e-mail à leovousecoute@leo-pharma.com. Pour toute remarque concernant la qualité de nos pratiques de visite médicale et sur l'information délivrée, écrivez-nous à : leovousecoute@leo-pharma.com

L E O

LABORATOIRES LEO - SAS au capital de 9.000.000 € - RCS Versailles n°572 208 122 - éditphile - Toutes les marques LEO mentionnées appartiennent au groupe LEO. © LEO Pharma A/S - P3521, Août 2014